

RAPPORT MORAL 2017

Nous avons cette année encore constaté lors de toutes nos assemblées générales l'absence de nos 6 confrères élus sous l'étiquette FSDL. C'est regrettable car ils représentent les suffrages au sein de la région Occitanie d'un certain nombre de chirurgiens-dentistes. L'avis, les idées de tous sont importants dans le cadre des activités de l'URPS CD OCCITANIE afin d'avoir une démarche la plus en adéquation et la plus représentative possible pour l'ensemble de la profession.

ENQUÊTE IIRSO

En 2017, l'URPS CD Occitanie s'est investie, au même titre que de nombreuses autres régions réparties sur tout le territoire, dans une étude pilotée par l'IIRSO (Institut Inter Régional de la Santé Orale).

L'objectif de l'IIRSO est de prendre le pouls de façon permanente de la santé orale, de la perception et des comportements de la population et de la profession, d'observer et d'analyser les tendances sanitaires et sociales.

L'IIRSO vise à soutenir les URPS dans leurs efforts pour aborder au mieux la problématique de la démographie professionnelle, de la qualité de l'exercice libéral, de la

garantie de la qualité de la prise en charge des patients sur le territoire.

Pour ce faire, plusieurs objectifs ont été définis :

- Permettre aux URPS CD l'accès à un corpus organisé de connaissances fiables, exhaustives.
- Aider à la prise de décisions éclairées en fournissant aux décideurs des outils leur permettant d'améliorer leur capacité d'analyse critique.
- Faciliter l'interprétation et l'intégration de données probantes aux processus décisionnels.
- Donner accès à des données épidémiologiques sur des groupes ou territoires spécifiques et aussi contribuer à une meilleure information des décisionnaires.

L'URPS CD Occitanie a décidé à la majorité de participer à ce partenariat sous condition que les données acquises soient à la hauteur du montant investi, faute de quoi, elle se réserve le droit de se retirer dans les années futures, et de suspendre les règlements.

En 2017 il y a eu deux cibles distinctes : les chirurgiens-dentistes et le grand public.

Concernant les chirurgiens-dentistes, seuls 140 praticiens ont répondu pour 237 requis, et ce malgré les nombreux mails et flyers envoyés à nos confrères.

Or il est rappelé que le résultat d'un sondage est une estimation dont l'exactitude dépend de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé.

Or nous sommes environ 4 000 chirurgiens-dentistes en Occitanie.

L'enquête grand public intéressait les individus âgés de 18 à 74 ans.

903 questionnaires ont été administrés en région Occitanie pour 900 requis. Il semble que pour le Grand public, l'objectif ait été atteint.

Plusieurs questions se sont posées à nous

L'échantillon n'est-il pas trop faible pour les chirurgiens-dentistes ?

Celui de l'enquête grand public est-il suffisant ?

Le déclaratif des patients est-il fiable ?

Est-ce suffisant pour s'opposer aux chiffres de la CPAM ?

L'URPS se donne jusqu'à la publication du prochain rapport pour évaluer le panel interrogé sur une année complète et ainsi pouvoir percevoir si il est assez représentatif.

PARTENARIAT AVEC LES ORGANISMES DE FORMATION.

L'assemblée générale de janvier 2017 a validé le renouvellement pour l'année 2017 du projet de partenariat avec les OFC afin de soutenir leurs actions et leurs permettre

de dispenser une formation continue de qualité et libre en direction des chirurgiens-dentistes de la région, ainsi qu'à leurs collaborateurs.

Nous avons envoyé à 10 associations déjà signataires un avenant pour l'année 2017 accompagné d'un questionnaire de suivi auquel tous ont répondu.

Il en résulte que

- 3/10 ont baissé leurs cotisations
- 10/10 ont diminué le coût des formations
- 10/10 ont bonifié la qualité des conférenciers
- 4/10 ont augmenté le nombre de formations
- 8/10 ont organisé des TP
- 10/10 sont d'accord pour affirmer que le partenariat n'engendre aucune contrainte contraire à leurs objectifs de formation.
- 10/10 sont satisfaits du partenariat
- 9/10 considère que le volume financier est satisfaisant ;

Fin 2017 seules les OFC du 11, du 46, et du 47 n'ont toujours pas établi de convention.

L'organisme alpha oméga Midi Pyrénées nous a contacté afin d'obtenir un partenariat ; Après avoir étudié les statuts, validé les programmes de formation anciens et futurs, et contrôlé qu'elle intéresse les chirurgiens-dentistes du 31 et des départements limitrophes, l'URPS CD a constaté qu'elle répondait bien aux critères définis et a décidé d'entamer un partenariat.

Une demande émise par la SFPIO a été formulée et acceptée par l'URPS CD.

Un nouvel avenant est programmé pour 2018.

PROJET DE TELEEDENTISTERIE

Trois logiciels ont été installés chez 1 praticien du Gard et deux praticiens des PO.

Il a été décidé de demander un retour à ces confrères afin de mettre en place un questionnaire.

Les pensionnaires sont issus du CHU d'Uzès et du CHU de Montpellier.

174 expertises ont été réalisées.

Aujourd'hui de nombreuses structures sont prêtes à faire l'investissement pour acquérir le matériel, mais ils n'ont pas le budget pour financer les consultations des libéraux qui est fin 2017 toujours prise en charge par l'URPS CD dans la mesure où nous sommes encore en phase expérimentale.

La CPAM serait prête à discuter la rémunération de l'acte, mais l'ARS ne veut pas en entendre parler.

Cependant, sur d'autres régions, le même type d'expérimentation se développe.

Il est prévu de planifier une date limite à notre partenariat.

Il faut savoir qu'outre l'expérimentation de télédentisterie, il existe sur deux départements d'Occitanie, le Tarn et le Lot, une expérimentation de télé médecine. Ce programme doit s'étendre dans les prochaines années sur tout le territoire d'Occitanie.

Les consultations de télé médecine sont rémunérées sur les mêmes bases qu'une consultation présenteielle soit entre 25 et 30 euros, et la consultation en télé expertise niveau 1 :12 euros, niveau 2 : 20 euros à la condition qu'il y ait systématiquement un compte rendu écrit.

ADHESION AU GSCesanté

L'assemblée générale a aussi décidé d'intégrer le groupement GSCesanté, dans la mesure ou la cotisation reste raisonnable.

URGENCE CHRONO

Un médecin a développé une application pour smartphone afin de permettre aux personnes ayant besoin de soins d'urgence de trouver tous les centres situés à proximité susceptibles d'intervenir et dans quel délai. Il a été décidé d'étudier si un partenariat est possible afin d'obtenir pour les urgences dentaires, les coordonnées, les horaires en fonction

du département, ainsi que la géolocalisation du praticien d'astreinte.

PLAQUETTE

Il est question d'éditer une plaquette à but préventif commune avec les ORL, les orthophonistes et les chirurgiens-dentistes, nous sommes en train d'analyser plusieurs sujets susceptibles d'intéresser les trois professions.

Et l'URPS CD Occitanie a continué à répondre présente à toutes les réunions organisées par les organismes partenaires.